

DECISION N° 2026/54

Le Maire de Portes lès Valence,

Vu le code Général des collectivités territoriales,

Vu l'ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 et le décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018 dont notamment les articles L.2123-1 et R.2123-1 du code de la commande publique

Vu la délibération du conseil municipal en date du 28 mars 2026 donnant pouvoir à Madame le Maire de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget, Considérant la consultation n° 2026-002 en procédure adaptée intitulée «de la commune de Portes les Valence » lancée le, 24 février 2026.

DECIDE :

De signer le marché avec l'entreprise suivante (en euros HT) :

INTITULE	ENTREPRISE	Montant du DQE remis dans l'offre	MONTANT marché total HT
Camion benne d'occasion	TRUCKS SOLUTIONS VALENCE 73 avenue de Marseille 26000 VALENCE	63 390 €	63 390 €HT

Il s'agit d'un marché de fournitures en procédure adaptée avec un montant total DE 63 390 € HT.

Le marché commence à compter du 08 avril 2026 .

Madame le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente décision.

Fait à Portes lès Valence, le 08 avril 2026

Geneviève GIRARD

